

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 MAI 2014

16/05/2014 - 1

Date de la convocation : 9 Mai 2014. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 51. Pouvoirs : 8

Le vendredi 16 Mai 2014 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme Nadine MORTELETTE, M. Patrick MASCLET, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Damien FRENOY, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Thérèse PARISSAUX, Mme Annick LOUVION, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, Mme Avida OULAHCE, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, M. Alain WALLART, Mme Monique PARENT, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Johanne MASCLET, M. Henri JARUGA, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Christian ENTEM, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Frédéric CHEREAU (pouvoir à M. Jackie AVENEL), M. Daniel SELLIER (pouvoir à Mme Annick LOUVION), Mme Nadia BONY (pouvoir à M. Jean-Luc DEVRESSE), M. Michel FACOMPTE (pouvoir à M. Jean-Jacques PEYRAUD), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), M. Jean-Luc HALLE (pouvoir à M. Christian POIRET), M. Alain SEGOND (pouvoir à M. Claude HEGO), Mme Karine SKOTAREK (pouvoir à M. Alain MENSION).

EXCUSÉS :

M. Jean-Michel MIROIR.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. Christian COURTECUISSÉ.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Pierre DEMOLON, Directeur de l'Archéosite et des Laboratoires de l'Archéologie Préventive, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle aménagement du territoire et environnement, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du Développement Economique, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur de l'Environnement et des Déchets, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologie Information Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs.

1 – Finances

1.1 – Débat d'orientations budgétaires 2014 et plan pluriannuel de gestion

Suivant les dispositions prévues par le CGCT (article L2312-1), Il est procédé, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif, à un débat sur les orientations générales de celui-ci ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés et sur l'évolution et les caractéristiques de l'endettement.

Dans le cadre de la préparation du budget de l'exercice 2014, le Conseil communautaire est appelé à tenir son débat d'orientations budgétaires le 16/05/2014 en vue de l'adoption du budget lors de la séance du Conseil du 28/05/2013.

Après avis favorable du bureau communautaire, il vous est proposé d'examiner le dossier joint en annexe à partir duquel le Conseil communautaire débattrait des orientations susceptibles d'être mises en œuvre en 2014.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 MAI 2014

16/05/2014 - 2

Date de la convocation : 9 Mai 2014. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 50. Pouvoirs : 8

Le vendredi 16 Mai 2014 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme Nadine MORTELETTE, M. Patrick MASCLET, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Damien FRENOY, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Thérèse PARISSAUX, Mme Annick LOUVION, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, Mme Avida OULAHCE, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, M. Alain WALLART, Mme Monique PARENT, Mme Reine DEFRANCE, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Johanne MASCLET, M. Henri JARUGA, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Christian ENTEM, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Frédéric CHEREAU (pouvoir à M. Jackie AVENEL), M. Daniel SELLIER (pouvoir à Mme Annick LOUVION), Mme Nadia BONY (pouvoir à M. Jean-Luc DEVRESSE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), M. Jean-Luc HALLE (pouvoir à M. Christian POIRET), M. Alain SEGOND (pouvoir à M. Claude HEGO), Mme Karine SKOTAREK (pouvoir à M. Alain MENSION), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE).

EXCUSÉS :

M. Jean-Michel MIROIR, M. Michel FACOMPRE.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. Christian COURTECUISSÉ.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Pierre DEMOLON, Directeur de l'Archéosite et des Laboratoires de l'Archéologie Préventive, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle aménagement du territoire et environnement, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du Développement Economique, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur de l'Environnement et des Déchets, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologie Information Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs.

1 – Finances

1.2 – Régie comptable de recettes pour le musée ARKEOS – Modalité complémentaire de fonctionnement pour l'encaissement des chèques vacances

Par délibérations en date du 06/01/2014 et 13/02/2014, le Conseil communautaire a institué une régie comptable de recettes pour le musée ARKEOS au vu des avis conformes du comptable public assignataire en date du 23/12/2013 et 11/02/2014.

Suivant les dispositions adoptées par le Conseil communautaire, cette régie permet d'encaisser les recettes selon les modes de recouvrement précisés ci-après : **Numéraire - Carte bancaire (par TPE ou à distance) – Chèque - Paiement à distance.**

Dans cette liste, un mode de recouvrement a été omis ; il s'agit du **chèque vacances** (*le chèque vacances fait partie des moyens de paiement autorisés par le Conseil le 20/12/2013 lors de la fixation de la Tarification des entrées, manifestations et animations du musée ARKEOS*)

Il convient d'adopter expressément par délibération ce mode complémentaire de recouvrement de recettes afin de pouvoir le mettre en œuvre dans le cadre de la régie comptable.

Il vous est donc proposé, après avis favorable du bureau :

- de décider d'ajouter aux modes de recouvrement de recettes de la régie comptable pour le musée ARKEOS, celui du chèque vacances,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 MAI 2014

16/05/2014 - 3

Date de la convocation : 9 Mai 2014. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 50. Pouvoirs : 8

Le vendredi 16 Mai 2014 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme Nadine MORTELETTE, M. Patrick MASCLET, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Damien FRENOY, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Thérèse PARISSAUX, Mme Annick LOUVION, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, Mme Avida OULAHCENE, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, M. Alain WALLART, Mme Monique PARENT, Mme Reine DEFRANCE, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Johanne MASCLET, M. Henri JARUGA, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Christian ENTEM, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Frédéric CHEREAU (pouvoir à M. Jackie AVENEL), M. Daniel SELLIER (pouvoir à Mme Annick LOUVION), Mme Nadia BONY (pouvoir à M. Jean-Luc DEVRESSE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), M. Jean-Luc HALLE (pouvoir à M. Christian POIRET), M. Alain SEGOND (pouvoir à M. Claude HEGO), Mme Karine SKOTAREK (pouvoir à M. Alain MENSION), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE).

EXCUSÉS :

M. Jean-Michel MIROIR, M. Michel FACOMPRE.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. Christian COURTECUISSÉ.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Pierre DEMOLON, Directeur de l'Archéosite et des Laboratoires de l'Archéologie Préventive, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle aménagement du territoire et environnement, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du Développement Economique, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur de l'Environnement et des Déchets, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologie Information Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs.

2 – Développement économique

2.1 – Hospice Général de Douai – Désacralisation de la chapelle

L'ensemble immobilier dénommé « Hospice Général » sis à DOUAI et promis à la vente par la CAD au profit de la SPRL VAUBAN contient une chapelle aménagée et affectée au culte Catholique.

Le projet de réhabilitation de cet ensemble immobilier nécessite la suppression de ce lieu de culte.

C'est la raison pour laquelle il convient au préalable d'obtenir de la part de l'autorité préfectorale sa désaffectation au titre de la police des Cultes.

Une telle démarche est conditionnée au consentement de M. L'Archevêque de Cambrai, mais aussi à une demande officielle de désaffectation émanant du propriétaire ou de la personne investie des pouvoirs de gestion sur l'immeuble.

Il revient donc à la CAD de demander cette désaffectation.

Je vous propose, après avis favorable du bureau :

- de demander la désaffectation de la chapelle de l'hospice général de Douai du culte Catholique,
- de m'autoriser ou mon représentant délégué à souscrire tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (2 abstentions).

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 MAI 2014

16/05/2014 - 4

Date de la convocation : 9 Mai 2014. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 49. Pouvoirs : 8

Le vendredi 16 Mai 2014 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme Nadine MORTELETTE, M. Patrick MASCLET, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Damien FRENOY, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Thérèse PARISSAUX, Mme Annick LOUVION, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, Mme Avida OULAHCE, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, M. Alain WALLART, Mme Monique PARENT, Mme Reine DEFRANCE, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain MENSION, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Johanne MASCLET, M. Henri JARUGA, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Christian ENTEM, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Frédéric CHEREAU (pouvoir à M. Jackie AVENEL), M. Daniel SELLIER (pouvoir à Mme Annick LOUVION), Mme Nadia BONY (pouvoir à M. Jean-Luc DEVRESSE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), M. Jean-Luc HALLE (pouvoir à M. Christian POIRET), M. Alain SEGOND (pouvoir à M. Claude HEGO), Mme Karine SKOTAREK (pouvoir à M. Alain MENSION), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE).

EXCUSÉS :

M. Jean-Michel MIROIR, M. Michel FACOMPTE, M. Lionel COURDAVAULT.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. Christian COURTECUISSÉ.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Pierre DEMOLON, Directeur de l'Archéosite et des Laboratoires de l'Archéologie Préventive, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle aménagement du territoire et environnement, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du Développement Economique, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur de l'Environnement et des Déchets, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologie Information Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs.

2 – Développement économique

2.2 – Aides aux très petites entreprises (ATPE) – Renouveaulement du Dispositif

Par les délibérations du 22 juin 2007, du 21 décembre 2007, du 19 décembre 2008 du 26 juin 2009, du 28 janvier 2010, du 7 mai 2010 et du 7 février 2011, le Conseil Communautaire, au titre des actions de développement économique, a approuvé la définition et la mise en œuvre d'un régime d'aides à l'investissement productif des TPE en milieu rural et dans les secteurs classés prioritaires de la Politique de la ville ainsi que l'extension du régime aux demandeurs d'emplois habitant sur le territoire de la CAD exception faite de nos parcs d'activités Communautaires et du bâtiment ARSENAL et inscrits sur les listes de Pôle emploi depuis plus de 12 mois sur les derniers 18 mois qui précèdent l'immatriculation de l'entreprise créée ou reprise.

Par délibération de sa commission permanente du 9 Mai 2011, le Conseil Régional a autorisé la Communauté d'Agglomération du Douaisis à participer au financement d'investissements productifs réalisés par de petites entreprises pour une durée de 3 ans.

Le dispositif n'est pas modifié tant sur la cible que sur l'intensité de l'aide, celui-ci sera soumis à l'autorisation du conseil régional du Nord Pas de Calais lors de la prochaine commission permanente pour un renouvellement d'une durée de 3 ans.

Le Bureau Communautaire est chargé sur délégation du conseil, de l'attribution individuelle des aides dans le cadre de la mise en œuvre du régime voté par le Conseil.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau:

- de demander le renouvellement de son autorisation au conseil régional concernant ce dispositif d'aide,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 MAI 2014

16/05/2014 - 5

Date de la convocation : 9 Mai 2014. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 49. Pouvoirs : 8

Le vendredi 16 Mai 2014 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme Nadine MORTELETTE, M. Patrick MASCLET, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Damien FRENOY, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Thérèse PARISSAUX, Mme Annick LOUVION, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, Mme Avida OULAHCENE, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, M. Alain WALLART, Mme Monique PARENT, Mme Reine DEFRANCE, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain MENSION, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Johanne MASCLET, M. Henri JARUGA, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Christian ENTEM, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Frédéric CHEREAU (pouvoir à M. Jackie AVENEL), M. Daniel SELLIER (pouvoir à Mme Annick LOUVION), Mme Nadia BONY (pouvoir à M. Jean-Luc DEVRESSE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), M. Jean-Luc HALLE (pouvoir à M. Christian POIRET), M. Alain SEGOND (pouvoir à M. Claude HEGO), Mme Karine SKOTAREK (pouvoir à M. Alain MENSION), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE).

EXCUSÉS :

M. Jean-Michel MIROIR, M. Michel FACOMPTE, M. Lionel COURDAVAULT.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. Christian COURTECUISSÉ.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Pierre DEMOLON, Directeur de l'Archéosite et des Laboratoires de l'Archéologie Préventive, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle aménagement du territoire et environnement, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du Développement Economique, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur de l'Environnement et des Déchets, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologie Information Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs.

2 – Développement économique

2.3 – Subvention à L'Ecole des Mines de Douai pour la 15^{ème} édition des journées scientifiques du (RF)²B

Les 15èmes journées scientifiques du Regroupement Francophone pour la Recherche et la Formation sur le Béton (RF)²B se tiendront les 3 et 4 juillet 2014 au département Génie Civil et Environnemental de l'Ecole des Mines de Douai.

Le (RF)²B est un réseau rassemblant 14 laboratoires francophones d'excellence effectuant des recherches sur le béton (sous l'angle du développement durable, de l'éco construction, de la modélisation,...). Sont présents des laboratoires Québécois, Suisse, Luxembourgeois, Belges et Français.

Les journées scientifiques du (RF)²B sont organisées avec une périodicité annuelle alternativement : en France, en Europe hors France et au Québec. Environ 70 personnes sont attendues à Douai pour cette 15ème édition. Il s'agira essentiellement d'enseignants chercheurs et de doctorants membres du regroupement ainsi que des industriels du secteur.

L'organisation de cette conférence à l'Ecole des Mines contribuera au rayonnement de l'agglomération douaisienne dans le domaine de la recherche, notamment en Génie Civil.

De plus, les dates des 3 et 4 juillet 2014 ont été volontairement retenues pour l'organisation de ces journées scientifiques à Douai afin de permettre aux participants de profiter également des manifestations qui seront organisées dans le cadre des fêtes de Gayant. Cette conférence sera ainsi une très bonne opportunité pour promouvoir l'agglomération à une communauté francophone assez large.

Le budget global pour l'organisation des 15èmes journées scientifiques du (RF)²B est d'environ 15 000 €. La Communauté d'Agglomération du Douaisis pourrait apporter une participation financière de 1 000 euros.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'accorder une subvention de 1 000 € à l'Ecole des Mines de Douai pour l'organisation des 15èmes journées scientifiques du Regroupement Francophone pour la Recherche et la Formation sur le Béton (RF)²B les 3 et 4 juillet 2014,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 MAI 2014

16/05/2014 - 6

Date de la convocation : 9 Mai 2014. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 49. Pouvoirs : 8

Le vendredi 16 Mai 2014 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme Nadine MORTELETTE, M. Patrick MASCLET, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Damien FRENOY, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Thérèse PARISSAUX, Mme Annick LOUVION, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, Mme Avida OULAHCE, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, M. Alain WALLART, Mme Monique PARENT, Mme Reine DEFRANCE, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain MENSION, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Johanne MASCLET, M. Henri JARUGA, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Christian ENTEM, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Frédéric CHEREAU (pouvoir à M. Jackie AVENEL), M. Daniel SELLIER (pouvoir à Mme Annick LOUVION), Mme Nadia BONY (pouvoir à M. Jean-Luc DEVRESSE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), M. Jean-Luc HALLE (pouvoir à M. Christian POIRET), M. Alain SEGOND (pouvoir à M. Claude HEGO), Mme Karine SKOTAREK (pouvoir à M. Alain MENSION), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE).

EXCUSÉS :

M. Jean-Michel MIROIR, M. Michel FACOMPTE, M. Lionel COURDAVAULT.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. Christian COURTECUISSÉ.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Pierre DEMOLON, Directeur de l'Archéosite et des Laboratoires de l'Archéologie Préventive, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle aménagement du territoire et environnement, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du Développement Economique, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur de l'Environnement et des Déchets, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologie Information Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs.

3 – Loisiparc

3.1 – Tarifs Boutique – Loisiparc

La communauté gère en régie directe 2 points de vente dans la base de loisirs communautaire.

Sont notamment proposés à la vente : jeux, jouets, boissons, glaces et « snacking ».

Le prix d'achat de ce type de marchandises est soumis à des variations de prix. En parallèle, la gamme des produits vendus évolue chaque année.

De nouvelles propositions de tarifs ont donc été établies pour ces produits.

Compte tenu de la diversité de ces produits, ils sont présentés avec leur prix de vente dans le tableau joint en annexe.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'adopter les tarifs de vente présentés dans le tableau joint en annexe,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 MAI 2014

16/05/2014 - 7

Date de la convocation : 9 Mai 2014. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 49. Pouvoirs : 8

Le vendredi 16 Mai 2014 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme Nadine MORTELETTE, M. Patrick MASCLET, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Damien FRENOY, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Thérèse PARISSAUX, Mme Annick LOUVION, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, Mme Avida OULAHCE, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, M. Alain WALLART, Mme Monique PARENT, Mme Reine DEFRANCE, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain MENSION, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Johanne MASCLET, M. Henri JARUGA, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Christian ENTEM, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Frédéric CHEREAU (pouvoir à M. Jackie AVENEL), M. Daniel SELLIER (pouvoir à Mme Annick LOUVION), Mme Nadia BONY (pouvoir à M. Jean-Luc DEVRESSE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), M. Jean-Luc HALLE (pouvoir à M. Christian POIRET), M. Alain SEGOND (pouvoir à M. Claude HEGO), Mme Karine SKOTAREK (pouvoir à M. Alain MENSION), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE).

EXCUSÉS :

M. Jean-Michel MIROIR, M. Michel FACOMPTE, M. Lionel COURDAVAULT.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. Christian COURTECUISSÉ.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Pierre DEMOLON, Directeur de l'Archéosite et des Laboratoires de l'Archéologie Préventive, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle aménagement du territoire et environnement, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du Développement Economique, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur de l'Environnement et des Déchets, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologie Information Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs.

4 – Eau potable

4.1 – Convention CAD/SMTD relative au financement des travaux de dévoiement du réseau d'eau potable – Tram Secteur 5

La Communauté compétente en production et distribution d'eau potable alimente la commune de Douai et exploite les canalisations d'eau.

Dans ce cadre, elle a passé un marché de travaux avec l'entreprise DESQUESNES afin de procéder au renouvellement du réseau d'eau potable des avenues du Maréchal de Lattre de Tassigny, et Denis Cordonnier à Douai.

Suite au changement du tracé initial du TRAM secteur 5, le SMTD sollicite une modification de l'emprise des travaux de la Communauté au niveau du giratoire situé avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, et au niveau de la parcelle CK0092. Cette modification va nécessiter l'extension du réseau d'eau potable sur 50 ml de canalisation. A ce titre la CAD et le SMTD souhaitent passer une convention visant à définir les conditions de participation financière du SMTD pour le surcoût généré par la modification de ces travaux, non prévus dans le projet initial du marché.

Les dispositions de cette convention sont présentées ci-après.

→ **Financement des opérations et modalités de paiement**

Le SMTD s'engage à prendre en charge la totalité des frais supplémentaires générés par les sujétions liées à la modification des travaux initiaux suivant le bordereau de prix unitaire du marché de travaux, attribué à la société DESQUESNES par la Communauté (selon les descriptifs annexés à la convention), comme suit :

Giratoire :

- montant des travaux du giratoire initial : 18 880,60 € HT
- montant des travaux du giratoire modifié : 28 844,40€ HT

Soit une participation pour le SMTD de $28\,844,40 - 18\,880,60 = \mathbf{9\,963.80\ €\ HT}$

Extension du réseau :

- montant du linéaire supplémentaire de 50 ml de conduite d'eau potable rue des Erables : **13 473,60 € HT**

La participation totale du SMTD s'élève ainsi à : $9\,963.80\ €\ HT + 13\,473.60\ €\ HT = \mathbf{23\,437.40\ €\ HT}$

La Communauté présentera une facture détaillée au SMTD, reprenant les sujétions techniques puis émettra un titre correspondant à celui-ci qui se libérera alors de la somme due dans les 30 jours.

Tout retard de paiement dans les délais prévus entraînera l'application d'intérêts moratoires, correspondant au taux légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de deux points.

→ **Responsabilité des travaux**

La Communauté en sa qualité de maître d'ouvrage réalise les travaux sous sa seule responsabilité. Elle s'engage à réaliser le chantier dans les délais mentionnés dans le marché, sous réserve de modifications techniques, des aléas climatiques, des autorisations administratives nécessaires, du fait d'un tiers, d'un cas de force majeure ou fortuit, et de tous les autres événements indépendants de sa volonté.

→ **Election de domicile**

Pour l'application de la convention la communauté et le SMTD conviennent d'élire domicile chacun en leur siège respectif.

→ **Règlement des litiges**

En cas de différend pour l'application de convention et à défaut de résolution amiable, la partie la plus diligente saisira le Tribunal compétent.

La convention prendra effet à la date de sa signature.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'adopter les dispositions de la convention CAD/SMTD présentées ci-dessus,
- d'autoriser son Président ou son représentant délégué, à signer cette convention et tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 MAI 2014

16/05/2014 - 8

Date de la convocation : 9 Mai 2014. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 49. Pouvoirs : 8

Le vendredi 16 Mai 2014 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme Nadine MORTELETTE, M. Patrick MASCLET, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Damien FRENOY, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Thérèse PARISSAUX, Mme Annick LOUVION, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, Mme Avida OULAHCE, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, M. Alain WALLART, Mme Monique PARENT, Mme Reine DEFRANCE, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain MENSION, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Johanne MASCLET, M. Henri JARUGA, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Christian ENTEM, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Frédéric CHEREAU (pouvoir à M. Jackie AVENEL), M. Daniel SELLIER (pouvoir à Mme Annick LOUVION), Mme Nadia BONY (pouvoir à M. Jean-Luc DEVRESSE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), M. Jean-Luc HALLE (pouvoir à M. Christian POIRET), M. Alain SEGOND (pouvoir à M. Claude HEGO), Mme Karine SKOTAREK (pouvoir à M. Alain MENSION), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE).

EXCUSÉS :

M. Jean-Michel MIROIR, M. Michel FACOMPTE, M. Lionel COURDAVAULT.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. Christian COURTECUISSÉ.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Pierre DEMOLON, Directeur de l'Archéosite et des Laboratoires de l'Archéologie Préventive, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle aménagement du territoire et environnement, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du Développement Economique, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur de l'Environnement et des Déchets, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologie Information Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs.

4 – Eau potable

4.2 – Convention CAD/M. GRUSON pour le fauchage des espaces ouverts et des chemins d'accès sur le site du Domaine de la Chaumière à Cuincy – Esquerchin

Le 03 mai 2002, le Conseil Municipal de Douai décide d'acquérir le Domaine de la Chaumière sur le territoire des communes de Cuincy et d'Esquerchin en vue d'y réaliser un boisement de protection des eaux souterraines destinées à l'alimentation d'eau potable.

Le Domaine de la Chaumière acquis par la Ville de Douai est mis à disposition du S.I.A.D.O. par la convention du 10 août 2004, puis de la Communauté d'Agglomération du Douaisis, venant aux droits du syndicat, en vertu de l'Arrêté préfectoral du 30 décembre 2013.

La gestion du Domaine de la Chaumière est assurée par la CAD en concertation avec le Comité Consultatif de Gestion du Domaine de la Chaumière à l'exception de celle de la chasse. Relevant du régime forestier, cette gestion est réalisée en étroite collaboration avec les services de l'Office National des Forêts (O.N.F.), en application des dispositions de la charte de la Forêt Communale en date du 16 Octobre 2003. Dans ce cadre, l'O.N.F. a établi un rapport "d'aménagement forestier pour la période de 2007-2016" dans lequel on peut trouver, entre autres, toutes les opérations d'entretien à réaliser.

Suite à ce rapport, la CAD (en accord avec les membres du Comité Consultatif de Gestion du Domaine) doit faire faucher, les espaces ouverts non plantés ainsi que des chemins d'accès sur le site du domaine de la Chaumière avec exportation des produits de fauche.

Cette mission est assurée depuis trois ans par M. GRUSON, agriculteur à Quiéry la Motte, dans le cadre d'une convention de partenariat dont le terme est échu.

Il est proposé de renouveler cette convention de partenariat dont les dispositions sont présentées ci-après.

→ **Missions confiées à M. GRUSON**

Dans le cadre de l'entretien du Domaine de la Chaumière, M. GRUSON aura pour mission la fauche des espaces ouverts non plantés et des chemins d'accès sur le site du domaine de la Chaumière avec exportation des produits de fauche afin de maintenir le milieu ouvert et de participer à l'éradication des chardons sur les zones concernées.

→ **Conditions d'exécution des travaux sur le domaine de la Chaumière**

- La fourniture du matériel (faucheuse à disque, endaineuse, barre d'envol, ...) et d'emploi de main d'œuvre nécessaire à la fauche des prairies et d'évacuation des produits de fauche sont à la charge de M. GRUSON ;
- La fauche sera dite tardive (après mi-juillet) lorsque les graines des plantes à fleurs seront à maturité et que la nidification de l'avifaune nichant au sol sera terminée (exemple perdrix) ;

- La validation des zones à faucher se fera en commun accord, sur place, entre La CAD, M. GRUSON et les membres du Comité Consultatif de Gestion (la surface maximum à faucher étant de 16 ha) ;
- M. GRUSON n'interviendra que sur demande de la CAD, les clefs du domaine seront disponibles auprès des agents de la CAD. Les barrières devront rester fermées à clefs pendant les opérations de fauche et bien sûr à l'issue de ces opérations ; Les clefs devront être restituées aux agents de la CAD à la fin des opérations.
- La fauche des parcelles devra se faire en escargot en commençant par le centre vers les extérieurs afin de permettre la fuite des animaux ;
- Le ramassage des produits de fauche devra se faire au minimum 72 heures après la coupe afin de permettre aux graines de se détacher de la tige et de retomber sur le sol ;
- Pour tout problème sur le site, M. GRUSON pourra appeler les agents de la CAD. au 03.27.94.40.30. ;
- M. GRUSON s'engage au respect absolu des plantations et des clôtures ;
- M. GRUSON engage sa responsabilité sur les dommages que pourraient subir les ouvrages et les plantations ainsi que sur les accidents qui pourraient survenir sur le chantier ou aux abords du chantier du fait de ses travaux quel que soit le motif y compris les accidents de circulation.

→ **Contrepartie accordée par la CAD.**

En échange de la fauche des espaces ouverts non plantés et des chemins d'accès sur le site du domaine de la Chaumière, M. GRUSON récupère gracieusement l'ensemble des produits de fauche (foin).

→ **Durée de la convention**

L'entrée en vigueur de la convention est fixée après signature des deux parties à la date de sa notification à M. GRUSON.

Elle est conclue pour une durée de trois ans à dater de sa notification, et renouvelable 1 fois par reconduction expresse de la CAD.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'adopter les dispositions de la convention CAD/M. GRUSON présentées ci-dessus,
- d'autoriser son Président ou son représentant délégué, à signer cette convention et tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 MAI 2014

16/05/2014 - 9

Date de la convocation : 9 Mai 2014. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 49. Pouvoirs : 8

Le vendredi 16 Mai 2014 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme Nadine MORTELETTE, M. Patrick MASCLET, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Damien FRENOY, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Thérèse PARISSAUX, Mme Annick LOUVION, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, Mme Avida OULAHCE, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, M. Alain WALLART, Mme Monique PARENT, Mme Reine DEFRANCE, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain MENSION, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Johanne MASCLET, M. Henri JARUGA, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Christian ENTEM, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Frédéric CHEREAU (pouvoir à M. Jackie AVENEL), M. Daniel SELLIER (pouvoir à Mme Annick LOUVION), Mme Nadia BONY (pouvoir à M. Jean-Luc DEVRESSE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), M. Jean-Luc HALLE (pouvoir à M. Christian POIRET), M. Alain SEGOND (pouvoir à M. Claude HEGO), Mme Karine SKOTAREK (pouvoir à M. Alain MENSION), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE).

EXCUSÉS :

M. Jean-Michel MIROIR, M. Michel FACOMPTE, M. Lionel COURDAVAULT.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. Christian COURTECUISSÉ.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Pierre DEMOLON, Directeur de l'Archéosite et des Laboratoires de l'Archéologie Préventive, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle aménagement du territoire et environnement, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du Développement Economique, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur de l'Environnement et des Déchets, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologie Information Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs.

5 – Cohésion sociale

5.1 – Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) – Programmation 2014

Depuis sa création en 2002, La Communauté d'Agglomération du Douaisis (CAD), exerce la compétence Politique de la Ville. Elle pilote, sur son territoire et en lien avec l'Etat, la mise en place, le suivi et l'évaluation des dispositifs dits « Politique de la Ville » qui participent à une meilleure cohésion sociale entre les populations, les quartiers et les villes du territoire.

En 2007, le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) est signé :

→ Dans un cadre intercommunautaire entre l'Etat, la Communauté d'Agglomération du Douaisis (CAD), la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent (CCCO) et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

→ Dans un cadre communautaire entre l'Etat, la CAD, la CAF et les communes dont un de leur quartier est considéré comme prioritaire.

Le CUCS se donne trois grandes priorités :

✓ Renforcer le maillage territorial. La capacité d'intervention « au plus près » des personnes les plus en difficulté repose en premier lieu sur un réseau de partenaires et d'opérateurs que les précédents contrats de ville ont permis de constituer.

✓ Privilégier la subsidiarité dans l'intervention, l'articulation et la complémentarité entre l'approche territoriale et les communes.

✓ Promouvoir une intervention en direction des habitants / populations visant à leur donner des perspectives, favoriser leur mobilité (sociale, résidentielle, personnelle...) et leur autonomie. Cette orientation constitue en quelque sorte le fil conducteur de la plupart des actions envisagées.

Le territoire de la CAD compte :

→ 3 Zones Urbaines Sensibles (ZUS). Elles sont réparties sur 6 communes (Auby, Douai, Flers-en-Escrebieux, Roost-Warendin, Sin-le-Noble et Waziers) et comptent 14.266 habitants en 2009 soit 9% de la population totale de la CAD.

→ 26 Quartiers CUCS Non ZUS. Ils sont répartis sur 9 communes (Auby, Dechy, Douai, Flers-en-Escrebieux, Guesnain, Lallaing, Roost-Warendin, Sin-le-Noble et Waziers) et comptent 54.977 habitants soit 34 % de la population de la CAD.

→ Des quartiers CUCS « HLL » sur les communes du Val de Sensée. Les quartiers CUCS Habitat Léger et de Loisirs (HLL) sont une spécificité du territoire. 6 communes sont concernées (Arleux, Aubigny-au-bac, Brunémont, Féchain, Hamel et Lécluse).

70.000 habitants vivent et habitent dans un quartier CUCS soit 46% de la population totale de la CAD, répartis sur 15 communes.

Chaque année, suite à un appel à projet, des actions portées par des associations ou des collectivités sont proposées par les intercommunalités (CCCO et CAD) à l'Etat pour élaborer ensemble une programmation complète sur les 8 champs que composent la cohésion sociale :

- L'emploi et le développement économique
- L'éducation et l'accès aux savoirs de base
- La santé et l'accès aux soins
- La prévention de la délinquance
- L'habitat et le cadre de vie
- L'accès aux droits et la lutte contre les discriminations
- La culture
- Le lien social, la citoyenneté, la participation à la vie publique.

Calendrier 2014 de l'appel à projet :

- Juillet 2013 : Lancement de l'appel à projet
- 27 septembre 2013 : Commission cohésion sociale. Elle propose un premier projet de programmation qui sera remis aux services de l'Etat.
- Novembre 2013 : Pré instruction par les services de l'Etat
- 11 février 2014 : Comité de validation politique du CUCS sous la présidence de M. JOLY Préfet délégué à l'Egalité des Chances. Ce comité valide la programmation 2014 et sa répartition financière.

La programmation 2014 est ainsi construite en fonction :

- 1- d'une juste répartition des enveloppes entre les niveaux Intercommunautaire, communautaire et municipal
- 2- d'une répartition entre les 8 thématiques prioritaires
- 3- d'une priorisation et d'une répartition en fonction des compétences de chacun

Il est proposé la validation de la programmation suivante :

Les actions intercommunautaires (CAD/CCCO)

Thématique Emploi et développement économique

1. Action « Plateforme mobilité » - SMTD –renouvellement

La Plateforme Mobilité du Douaisis est un service ouvert à tout demandeur d'emploi (jeune et adulte), en démarche d'insertion, qui connaît une problématique liée à la mobilité. Avec le 0 800 007 166, divers renseignements sur les transports sont accessibles (transports publics, associations d'aide à la mobilité, aides financières). Chaque demande est traitée au cas par cas pour des réponses personnalisées.

Objectifs :

- Mission d'informations du public et des partenaires
 - Mission de veille et de diagnostic du territoire
- Mission d'animation

Le coût global est de :	41 233,00 €
La participation de la CAD est de :	9 167,00 €
La participation de la CCCO est de :	4 583,00 €
Autres financements :	13 733,00 €
L'État subventionne cette action à hauteur de :	13 750,00 €

2. Action « Chantier PISTES Interreg » - CCCO - renouvellement

Permettre aux jeunes :

- De construire leur place en expérimentant l'immersion professionnelle transfrontalière,
- De développer la personnalité par l'acquisition d'une plus grande autonomie et une meilleure confiance en soi,
- De réagir à des situations nouvelles selon des critères différents de ce qui a été appris au sein de la famille,
- De se préparer à l'emploi en validant la capacité à réaliser des tâches innovantes et à s'intégrer dans une équipe de travail transfrontalière,
- De valider un métier dans le domaine.

Le coût global est de :	182 947,00 €
La participation de la CAD est de :	17 976,00€
La participation de la CCCO est de :	8 988,00 €
Autres financements :	129 019,00 €
L'État subventionne cette action à hauteur de :	26 964,00 €

3. Un permis pour l'avenir (APSR) renouvellement

Cette action vise à faire adhérer les jeunes en recherche d'insertion sociale et professionnelle à la nécessité d'adopter un comportement citoyen en mettant en évidence l'utilité du respect des règles.

Elle prend la forme, par le biais de la sécurité routière à une formation amenant à une prise de conscience collective et individuelle sur les conséquences des incivilités engendrant des comportements à risques.

Ses objectifs sont les suivants :

- avoir une réflexion sur les conséquences des accidents de la circulation engendrés par le non respect des règles.
- faire acquérir une culture sécurité routière basée sur le partage de la route, la courtoisie et le respect des autres.
- découvrir les méfaits de l'alcool et de la drogue.
- amener les jeunes en les accompagnants à une formation au permis de conduire, les mettre en situation de réussite afin de leur permettre plus facilement l'accès à l'emploi.

Le coût global est de :	165.000,00 €
La participation de la CAD est de :	21.000,00 €
La participation de la CCCO est de :	10.500,00 €
Autres financements	102.000,00 €
L'État subventionne cette action à hauteur de :	31.500,00 €

4. Action « Itinéraire Emploi » - CAD – nouvelle action

Une manifestation par mois sur 7 secteurs d'activités représentatifs du bassin : commerce, bâtiment, industrie, transport/logistique, HCR-tourisme, Santé/SAP/ESS, métiers de l'uniforme

Ces manifestations ont pour objectif de mettre en relation les entreprises qui recrutent et le public en recherche d'emploi mais aussi d'informer sur les métiers et secteurs d'activités.

Cette action vise le public en recherche d'emploi, public habitant les quartiers prioritaires, les demandeurs d'emplois.

Objectifs :

- Organisation des 6 événements,
- Favoriser l'accès à l'emploi des demandeurs issus des quartiers prioritaires,
- Déclinaison du plan d'action local concerté des membres du service public de l'emploi.

Le coût global est de :	13 450,00 €
La participation de la CAD est de :	4 933,00 €
La participation de la CCCO est de :	2 467,00 €
Autres financements	00,00 €
L'État subventionne cette action à hauteur de :	6 050,00 €

5. Action « A la rencontre de l'emploi » - MISSION LOCALE – nouvelle action

Repérer, accueillir et accompagner de manière centralisé et renforcé les jeunes diplômés niveau bac et + des quartiers prioritaires vers l'emploi durable.

L'accompagnement consiste en une dynamique individuelle et collective avec un atelier hebdomadaire durant 4 mois permettant une dynamique de groupe en favorisant l'entraide.

Les liens seront faits sur les dispositifs comme :

Les contrats de travail classiques, les contrats de génération, les contrats en alternance, les emplois d'avenir, l'accès à la création d'entreprise, le service civique : avec un focus spécifique sur ce dispositif comme étape de parcours pour certains jeunes, l'accès aux actions de volontariat...

La préparation des publics aux déplacements sur les salons, forum de l'emploi, est un point de mire de l'action. L'action permettra également d'accueillir des intervenants, et de se déplacer pour participer à des interventions de professionnels.

En filigrane, l'autonomie des publics en leur rappelant l'information nécessaire concernant la mobilité (cartes de transport, tarifs préférentiels, location d'un moyen de locomotion...).

Objectifs :

Préparer les jeunes diplômés bac et + issus des zones CUCS à l'emploi afin de leurs permettre de :

- mener une recherche active d'emploi,
- préciser ses objectifs d'emploi en construisant un argumentaire à partir des points forts repérés et en fonction de la situation du marché du travail,
- développer des réseaux d'entraide et d'information avec les autres participants et dans son environnement personnel et professionnel.

Le coût global est de :	26 150,00 €
La participation de la CAD est de :	8 205,00 €
La participation de la CCCO est de :	4 103,00 €
Autres financements	1 534,00 €
L'État subventionne cette action à hauteur de :	12 308,00 €

6. Action « Cellule ZFU » - CAD – nouvelle action

Créer un vivier qualifié de demandeurs d'emploi résidents en ZUS et ZFU en alimentant et en le partageant avec les partenaires emploi du bassin pour assurer la mise en relation rapide et efficace des candidats listé sur le fichier avec les entreprises de la ZFU intercommunautaire en recherche de profils.

Pour cela il sera proposé :

- de présenter les nouvelles dispositions suite à la prorogation du dispositif ZFU jusqu'au 31.12.2014,
- de partager le plan de communication à destination des entreprises locales sur les nouvelles dispositions en vigueur ; et les futures implantations ;
- un accompagnement des entreprises identifiées
- de mobiliser les partenaires du service public de l'emploi, les CCAS et les structures de proximité, pour élaborer des suites de parcours
- d'organiser une manifestation à destination du public sur chaque zone franche urbaine et zone urbaine sensible locale en lien avec les mairies
- d'animer un club d'entreprise.

Le coût global est de :	15 549,00 €
La participation de la CAD est de :	2 073,00 €
La participation de la CCCO est de :	1 037,00 €
Autres financements	0,00 €
L'État subventionne cette action à hauteur de :	12 439,00 €

Thématique Education et accès aux savoirs de base

7. Action « Littérature jeunesse au centre social » - BROUILLONS DE CULTURE – renouvellement

La sensibilisation à la littérature jeunesse revêt deux dimensions. Pour les adultes, c'est une formation à la lecture d'albums à haute voix ; pour les jeunes c'est une participation au Gayant Lecture, prix littéraire au salon du livre jeunesse à des goûters littéraires et des rencontres avec un auteur.

Le coût global est de :	28 650,00 €
La participation de la CAD est de :	5 000,00 €
La participation de la CCCO est de :	2 500,00 €
Autres financements	13 650,00 €
L'État subventionne cette action à hauteur de :	7 500,00 €

8. Action « Médiation pour réussir » - BOUEE DES JEUNES – renouvellement

Accompagner collectivement et individuellement les élèves « potentiellement décrocheur » dans l'acquisition de leur autonomie sociale et professionnelle

Objectifs :

- Réduire le taux d'absentéisme et le nombre de jeunes sortant sans solution du système scolaire, c'est-à-dire : sans suite de formation en initiale ou en alternance, sans accès à l'emploi ou sans reprise d'accompagnement dans le droit commun (MGI, Mission locale, Pôle Emploi...),
- Améliorer la coordination des acteurs internes (élèves, parents, enseignant) et externes (l'ensemble des partenaires),
- Améliorer l'information des jeunes : l'importance de la qualification, les acteurs de l'accompagnement, etc.

Le coût global est de :	33 186,00 €
La participation de la CAD est de :	14 693,00 €
La participation de la CCCO est de :	1 900,00 €
Autres financements	0,00 €
L'État subventionne cette action à hauteur de :	16 593,00 €

9. Action « Un PAS pour la vie » - MISSION LOCALE – renouvellement

Action de sensibilisation aux conduites à risque, à la sécurité routière et formation aux premiers secours.

Objectifs :

- renforcer les connaissances les jeunes sur les principaux facteurs d'accidents identifiés par eux-mêmes
- améliorer les aptitudes et compétences de ces jeunes à intervenir en urgence et à porter secours
- amener les jeunes concernés à faire des choix et à définir leur comportement routier citoyen en favorisant la prise de conscience.

Le coût global est de :	26.326,00 €
La participation de la CAD est de :	8.775,00 €
La participation de la CCCO est de :	4.388,00 €
Autres financements	0,00 €
L'État subventionne cette action à hauteur de :	13.163,00 €

10. Action « Espace d'accueil et d'orientation » - DOUAISIS SANTE POUR TOUS – renouvellement

C'est un lieu où des personnes en situation de précarité de plus de 16 ans peuvent rencontrer un psychologue dans des structures de proximité sous forme de permanence ou de rendez-vous. Ce lieu non médicalisé et à proximité facilite la rencontre avec le public.

Objectifs :

- apporter un suivi
- apporter un accompagnement
- apporter un soutien psychologique

Le coût global est de :	20 852,00 €
La participation de la CAD est de :	6.951,00 €
La participation de la CCCO est de :	3.475,00 €
Autres financements	0,00 €
L'état subventionne cette action à hauteur de :	10 426,00 €

Thématique Logement et Habitat

11. Action « Atelier recherche logement » - ADNSEA / FERME DES VANNEAUX – renouvellement

L'action porte sur la mise en place d'ateliers « recherche logement » sur le territoire du Douaisis (ateliers prévus à Aniche, Arleux, Roost-Warendin). L'Atelier vient appuyer, consolider, faciliter l'organisation et les stratégies de recherches personnelles. Il s'agit de permettre à chacun de se doter du maximum d'outils à la fois théoriques et pratiques pour être plus efficace dans ses démarches. Il vise également à l'acquisition des connaissances et des savoir-faire préparant ainsi au futur statut de locataire. L'Atelier est aussi un lieu ressource d'Informations, de Formation et de Conseils pour Aider à la Recherche de Logement. Il s'appuie sur les compétences existantes au sein de l'association en matière de prospection et d'accompagnement social lié au logement.

Objectifs :

- se doter du maximum d'outils à la fois théoriques et pratiques pour être plus efficace dans ses démarches
- acquisition des connaissances et des savoir-faire préparant ainsi au futur statut de locataire.

Le coût global est de :	45 702,00 €
La participation de la CAD est de :	10.000,00 €
La participation de la CCCO est de :	5 000,00 €
Autres financements (association)	15 702,00 €
L'état subventionne cette action à hauteur de :	15.000,00 €

12. Action « Logement Relais » - Prim'Toit – renouvellement

L'action doit permettre aux jeunes en attente de logement sortant de structures d'hébergement du Douaisis, du comité local pour le logement autonome des jeunes ou suivis dans le cadre du Fonds de Solidarité Logement, de la famille d'accéder à un logement dit « logement relais » avant l'accession au logement autonome, de favoriser la bonne intégration des jeunes dans le logement et son environnement.

Le coût global est de :	109 599,00 €
La participation de la CAD est de :	14.175,00 €
La participation de la CCCO est de :	7 088,00 €
Autres financements :	67 073,00 €
L'État subventionne cette action à hauteur de :	21 263,00 €

13. Action « Le Comité Local pour le Logement Autonome des jeunes (C.L.L.A.J) » - Prim'Toit – renouvellement

Le CLLAJ du Douaisis est un lieu d'accueil, d'information, de diagnostic, de concertation et d'orientation des jeunes avec et vers les partenaires ou les bailleurs en fonction de leur situation sociale et professionnelle, et d'observatoire de la demande du logement des jeunes 18-30 ans sur l'arrondissement du Douaisis.

Le coût global est de :	93.613,00 €
La participation de la CAD est de :	13.000,00 €
La participation de la CCCO est de :	6.500,00 €

Autres financements : 54.613,00 €
L'État subventionne cette action à hauteur de : 19.500,00 €

Thématique Accès aux droits et prévention des discriminations

14. Action « Aide aux victimes et accès aux droits » - S.C.J.E. - renouvellement

Objectifs : écoute, information sur les droits et accompagnement socio administratif gratuit aux victimes.

Le coût global est de : 130 782,00 €
La participation de la CAD est de : 15 000,00 €
La participation de la CCCO est de : 7 500,00 €
Autres financements : 85 782,00 €
L'État subventionne cette action à hauteur de : 22 500,00 €

15. Action « Sensibilisation à la question des discriminations et à la justice réparatrice » - M.R.A.P. - action nouvelle

L'action proposée vise à lutter de manière concrète et positive contre toutes formes de discrimination, par de l'accès à l'information, via des expositions et l'utilisation de supports pédagogiques, et l'organisation de débats, lors de temps forts organisés dans les lieux repérés cités ci-avant.

Objectifs :

- Sensibiliser, informer contre les discriminations,
- Lutter contre toutes formes de discrimination,
- Éviter les clivages entre population.

Le coût global est de : 10 534,00 €
La participation de la CAD est de : 3 511,00 €
La participation de la CCCO est de : 1 756,00 €
Autres financements : 0,00 €
L'État subventionne cette action à hauteur de : 5 267,00 €

Thématique Lien social, citoyenneté et participation à la vie publique

16. Action « Point Info Familles » - ARLEQUIN. - renouvellement

Le Point Info Famille est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation des familles sur tous les domaines de la vie courante, de la petite enfance à la prise en charge de la personne âgée.

Il allie plusieurs modes d'intervention : des permanences d'accueil téléphonique, des permanences d'accueil physique dans des locaux mis à disposition par des partenaires du territoire et au sein du cyberbus.

Objectifs :

- permettre à toutes les familles d'accéder à une information actualisée et en adéquation avec leur demande.

- permettre aux habitants du territoire d'avoir accès aux nouvelles technologies : accès informatique et internet, pour les rendre autonomes dans leur recherche et leur permettre d'accéder à l'administration en ligne.
- permettre aux habitants en situation précaire de s'approprier ou de se réapproprier les dispositifs de droit commun.
- permettre la mise en place d'actions collectives de proximité en adéquation avec les attentes des habitants.

Le coût global est de :	93 203,00 €
La participation de la CAD est de :	13 333,00 €
La participation de la CCCO est de :	3 000,00 €
Autres financements :	60 537,00 €
L'État subventionne cette action à hauteur de :	16 333,00 €

17. Action « Epicerie solidaire » - Episol 59 -. renouvellement

Accessible depuis 2004 à la population défavorisée des 17 communes qu'elle dessert, EPISOL 59 est une Epicerie Solidaire qui s'inscrit dans cette double démarche qui tente à la fois de répondre à l'insécurité alimentaire tout en proposant, avec l'appui d'un vaste tissu partenarial, une insertion sociale et économique aux familles confrontées à la précarité.

Axe alimentaire :

- apporter une Réponse à l'insécurité alimentaire.
- augmenter le « pouvoir d'achat » des familles.

Axe insertion sociale et économique :

- proposer une insertion sociale et économique : Actions collectives à visées éducatives sur différentes thématiques.
- favoriser l'autonomie la plus large : accompagnement individualisé : susciter la mobilisation, l'implication, l'autonomie.

Le coût global est de :	149 858,00 €
La participation de la CAD est de :	12.000,00 €
La participation de la CCCO est de :	6.000,00 €
Autres financements (département, CAF, secours catholique) :	113 858,00 €
L'État subventionne cette action à hauteur de :	18 000,00 €

Les actions communautaires (CAD)

Thématique Emploi et développement économique

18. Action « Nouveau Départ » - SCOP CREFO CIBC –renouvellement

Le CREFO (Centre de Recherche et d'Etudes en Formation et Organisation) est l'organisme support du CIBC (Centre Interinstitutionnel de Bilan de Compétence du Douaisis) depuis le début de l'année 2013.

L'action vise à faciliter l'insertion de 12 femmes éloignées de l'emploi en leur proposant un accompagnement innovant (valorisation de leurs compétences, travail sur l'estime de soi, lever les freins pour une meilleur connaissance des aides pour la mobilité,

faciliter le retour à l'emploi), elle permet de bâtir un plan d'action pour mettre en œuvre un projet et se déroule sous forme d'ateliers et d'entretiens individuels.

Le coût global est de :	14 000,00 €
La participation de la CAD est de :	7 000,00 €
Autres financements :	0,00 €
L'État subventionne cette action à hauteur de :	7 000,00 €

19. Action « Accompagnement renforcé vers l'emploi » - IDEES – renouvellement

Accompagner les personnes en contrats aidés pour leur proposer en fonction de leurs compétences mais aussi du besoin du bassin d'emploi des formations adaptées et personnalisées leur permettant d'améliorer leur employabilité.

L'objectif est de réaliser un accompagnement renforcé et de poursuivre ce contact sur les 6 mois suivants la fin du contrat.

Durant le contrat aidé, nous travaillerons sur la motivation des personnes pour les réintégrer dans une démarche d'insertion professionnelle. Selon leur projet professionnel et après avoir pris en compte les freins périphériques, nous mettrons en place des formations qualifiantes pendant le contrat aidé, mais aussi au-delà du contrat.

Des formations sur les maîtrises des savoirs de base, ciblées sur les projets de la personne seront organisées. Le but est de motiver les personnes en contrat aidé souvent très éloignées de l'emploi vers la formation.

Cet accompagnement global du salarié nous permet de lutter contre les freins de la mobilité en informant et en donnant la connaissance des transports en commun et du réseau (plateformes de mobilité). Aide au financement du permis de conduire en partenariat avec APSR.

Les objectifs de l'action sont :

- Favoriser l'intégration de ce public vers un emploi durable.
- Faciliter la formation (remise à niveau, illettrisme)

Mettre en relation avec les partenaires selon la problématique du salarié.

Le coût global est de :	16 286,00 €
La participation de la CAD est de :	8 143,00 €
Autres financements :	0,00 €
L'État subventionne cette action à hauteur de :	8 143,00 €

20. Action « Travail, accompagnement, formation » - SAUVEGARDE DU NORD - Action reconduite

La Ferme des Vanneaux a pour projet de favoriser l'insertion sociale et professionnelle par le biais de supports chantiers adaptés. Il s'agit de remettre au travail des personnes éloignées de l'emploi (allocataires du RSA, résidents du CHRS...) en tenant compte de leur problématique, et de mettre en place les outils idoines leur permettant d'évoluer dans leur parcours en étant confronté à la réalité du monde du travail. Celles-ci doivent être accompagnées afin que, progressivement, elles puissent se (re)construire et élaborer un projet en phase avec leurs possibles et leurs désirs. Il

s'agit de favoriser l'inscription de la personne dans un parcours co-construit en vue de son ou sa (ré) insertion professionnelle.

Objectifs :

- permettre à ces personnes de bénéficier d'un accompagnement social et d'un accompagnement vers un emploi pérenne par la construction d'un projet personnalisé et adapté (entretiens, bilan professionnel, formation...)
- favoriser l'orientation de ces personnes vers des domaines d'activité potentiellement porteurs d'emploi.
- travailler la mobilité afin de pouvoir accéder à des propositions d'emplois plus nombreuses et adaptées aux désirs et potentialités de la personne

Le coût global est de :	66 900,00 €
La participation de la CAD est de :	20 000,00 €
Autres financements (département, DIRECCTE, DDASS) :	26 900,00 €
L'État subventionne cette action à hauteur de :	20 000,00 €

21. Action « Service d'Amorçage de Projets (SAP) » - CAD - renouvellement

Développer l'esprit entrepreneurial sur la CAD auprès des habitants des quartiers prioritaires.

- Développer la prise d'initiatives des habitants issus des quartiers prioritaires notamment des ZUS.
- Développer l'emploi des habitants issus des quartiers prioritaires.
- Augmenter le nombre d'entreprise sur la CAD.

Le coût global est de :	56 400,00 €
La participation de la CAD est de :	20 200,00 €
Autres financements :	16 000,00 €
L'État subventionne cette action à hauteur de :	20 200,00 €

Thématique Education et accès aux savoirs de base

22. Action « Contes musicaux en sensée, et pleine de sens (HLL) » - ETHIQUE ET TOC – renouvellement

Cette action permet la mise en place d'activité en faveur de l'apprentissage de la musique pour les tous petits. Elle est réalisée par une association spécialisée dans la sensibilisation à la musique des enfants les plus jeunes. Un travail partenarial est noué avec les équipes enseignantes des communes. Trois groupements de communes sont effectués afin de découvrir le territoire (Antennes d'Hamel, Arleux et Féchain).

Le coût global est de :	6 094,00 €
La participation de la CAD est de :	3 047,00 €
Autres financements :	0,00 €
L'État subventionne cette action à hauteur de :	3 047,00 €

Thématique Santé et accès aux soins

23. Action « Service d'accueil et d'écoute psychologique » - Centre de Ressource et d'Echange (CDRE) - renouvellement

Travail de rue, présence sociale dans les quartiers, avec des permanences régulières dans les locaux mis à disposition, la présence « physique » du psychologue

directement au cœur des quartiers facilitant le « repérage » par la population. La souplesse d'accueil permet aux jeunes d'être plus à l'aise, moins méfiants et ainsi d'aborder l'aspect psychologique plus sereinement.

Objectifs :

- favoriser l'accès à la prévention sanitaire et aux soins des jeunes en souffrance psychologique et les orienter vers des services plus adaptés
- favoriser l'accompagnement social et éducatif de cette population
- formation des travailleurs sociaux aux questions de la santé psychique
- développer et renforcer le partenariat institutionnel et familial

Le coût global est de :	40 540,00 €
La participation de la CAD est de :	20 270,00 €
Autres financements	0,00 €
L'État subventionne cette action à hauteur de :	20 270,00 €

Thématique Logement et Habitat

24. Action « Accompagnement social des gens du voyage » - LA SAUVEGARDE DU NORD / AREAS - renouvellement

Le travailleur social de l'AREAS entre en contact avec les personnes issues de la communauté des gens du voyage pour lui présenter ses différentes missions. En se rendant plusieurs fois sur les lieux de vie, le travailleur social essaie d'établir la confiance. Lorsque celle-ci est instaurée, un accompagnement social peut alors commencer.

Ainsi, par le biais des visites à domiciles et des permanences d'accueil : l'assistante sociale accompagne les familles dans leurs démarches administratives : instruction des droits (RSA, CMU, AAH), accès au logement, à la santé, sensibilisation et accompagnement à la scolarisation des enfants, à la formation et à l'insertion professionnelle des adultes.

Les objectifs de l'action sont de :

- insérer les gens du voyage dans le tissu social local en vue d'un accès aux droits communs,
- les accompagner dans leurs démarches administratives étant donné leurs difficultés liées à la lecture et à l'écriture et à leur appréhension au monde sédentaire.

Le coût global est de :	53 230,00 €
La participation de la CAD est de :	26.615,00 €
Autres financements	,00 €
L'état subventionne cette action à hauteur de :	26 615,00 €

25. Action « Vivons Sensée (HLL) » - Communauté d'agglomération du Douaisis - renouvellement

Le projet « Vivons Sensée » a pour objectif d'amener les habitants des marais et donc des zones HLL, à faire évoluer leur perception de leur environnement direct, de leur lieu de vie. Cela, passe notamment par la sensibilisation et la découverte de la nature proche, sous différentes formes en lien avec les usages locaux, et par la sensibilisation et l'expression artistique sous différentes formes en lien avec des thématiques et usages locaux.

Mise en place d'ateliers et d'animations visant à appréhender les sites à travers un regard nouveau mais aussi et surtout en tant qu'acteurs. Il s'agit de mettre en place des ateliers de plantations en faveur de l'intérêt collectif et de la création de nouveaux espaces publics. Les habitants seront donc à l'origine du développement de ces nouveaux sites. Ateliers et animations: contes et légendes, vannerie, ...

Les objectifs de l'action sont :

- recréer de nouveaux espaces publics
- améliorer le cadre de vie des occupants des HLL
- favoriser la cohésion sociale par le biais de l'amélioration du cadre de vie
- favoriser et concrétiser l'éco citoyenneté mais aussi favoriser les relations entre les générations mais aussi entre habitants des marais et des villages.

Le coût global est de :	12.000,00 €
La participation de la CAD est de :	6.000,00 €
Autres financements	0,00 €
L'état subventionne cette action à hauteur de :	6.000,00 €

26. Action « Hutte Pédagogique (HLL) » - Communauté d'agglomération du Douaisis - nouvelle action

Le projet « hutte pédagogique » a pour objectif d'amener les habitants des marais et donc des zones HLL, à se réapproprier un espace communal afin de favoriser leur participation à l'amélioration de leur lieu de vie. Ainsi, ils pourront créer un espace contribuant à la mixité sociale entre les habitants des HLL et les autres usagers mais aussi créer un lieu pédagogique au cœur de leur quartier. Il s'inscrit dans la continuité des actions « Vivons Sensée » des années précédentes et en parallèle à celle de cette année en faisant des habitants les acteurs principaux.

Les objectifs :

- Favoriser la cohésion sociale par le biais de la réappropriation d'un espace public / communal,
- Sensibiliser à l'éco citoyenneté mais aussi favoriser les relations entre les générations et également entre habitants des marais et des villages,
- S'approprier l'histoire et les traditions du territoire, afin de prendre conscience de son cadre de vie actuel et d'avoir la volonté de le mettre en valeur.

Le coût global est de :	12.000,00 €
La participation de la CAD est de :	6.000,00 €
Autres financements	0,00 €
L'état subventionne cette action à hauteur de :	6.000,00 €

Thématique Lien social, citoyenneté et participation à la vie publique

27. Action « Epicerie solidaire » - Douaisis Passerelle.- renouvellement

Permettre à des familles présentées par les travailleurs sociaux (CCAS, UTPAS, CAF) de surmonter leurs problèmes liés à un incident non prévu et qui risque de déséquilibrer leur situation. Le parcours de 12 semaines ouvre un espace de dialogue, de connaissance réciproque, de confiance qui peut redonner le goût de sortir de rencontrer de se remettre en question. L'appui moral est essentiel pour rebondir socialement.

Le coût global est de :	81.400,00 €
La participation de la CAD est de :	12 000,00 €
Autres financements :	61 400,00 €
L'État subventionne cette action à hauteur de :	8 000,00 €

28. Action « Ateliers Soins du visage/estime de soi » - ACLIA.- renouvellement

Le coût global est de :	6 000,00 €
La participation de la CAD est de :	3 000,00 €
Autres financements :	0,00 €
L'État subventionne cette action à hauteur de :	3 000,00 €

29. Action « Ecole des conso (HLL) – CAD – Renouvellement

Valorisation d'un groupe de personnes qui s'informe et échange autour des thèmes de la vie quotidienne et principalement des thématiques les touchant directement tel que l'habitat, l'accès aux droits, la santé et le budget. Cette action permet aux participants de devenir des consommateurs citoyens, responsables et solidaires.

Objectifs :

- améliorer les conditions de vie des occupants HLL
- favoriser le développement de leur vie sociale
- rendre les habitants acteurs de leur citoyenneté
- lutter contre l'isolement et développer la communication

Le coût global est de :	19 000,00 €
La participation de la CAD est de :	7 000,00 €
Autre financement:	5.000,00 €
L'État subventionne cette action à hauteur de :	7 000,00 €

30. Action « Boutique Solidaire » - ACLIA.- renouvellement

ACLIA souhaite développer une activité économique d'insertion. Il s'agit de récupérer des meubles neufs et invendus, provenant de grandes enseignes, de les monter, de les vendre et de les livrer principalement à un public rencontrant des difficultés financières.

- Rompre avec la logique d'assistance,
- Lutter contre la précarité en permettant à un maximum de familles d'augmenter leur pouvoir d'achat en s'équipant à moindre prix (de 20% à 50% moins cher qu'en magasin),
- Améliorer l'employabilité des habitants des quartiers prioritaires,
- Rompre avec la situation de grande précarité ou d'exclusion en proposant un contrat de travail et l'accès aux droits qui lui sont liés,
- Participer modestement au développement économique du bassin douaisien.

Le coût global est de :	97.189,00 €
La participation de la CAD est de :	5.000,00 €
Autres financements:	87 189,00 €
L'État subventionne cette action à hauteur de :	5 000,00 €

La programmation CUCS 2014 regroupe 17 actions intercommunautaires et 13 actions communautaires.

La participation de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'élève à 179 792 € pour le cofinancement des actions intercommunautaires et 144 275 € pour le cofinancement des actions communautaires soit un total de 324 067 €.

Financement de l'ingénierie CUCS

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale permet le financement de l'ingénierie dédiée à la mise en place des CUCS. Afin de bénéficier de cette subvention accordée par l'Etat, la CAD a déposé un dossier de demande de subvention permettant le financement des postes du Pôle cohésion sociale dédiée à la coordination du CUCS.

Coût total de l'Ingénierie : 253 420 €

Subvention Etat : 82 800 €

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'approuver la programmation CUCS 2014 précédemment présentée,
- de prendre en charge les participations financières CAD visées dans la présente programmation,
- d'approuver le versement par l'Etat de la subvention d'Ingénierie à la CAD,
- de conditionner le versement de chaque participation de la CAD à l'obtention par le demandeur des subventions Etat visées dans la présente programmation, et afférente à son projet,
- d'autoriser le président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (une abstention).

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 MAI 2014

16/05/2014 - 10

Date de la convocation : 9 Mai 2014. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 49. Pouvoirs : 8

Le vendredi 16 Mai 2014 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme Nadine MORTELETTE, M. Patrick MASCLET, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Damien FRENOY, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Thérèse PARISSAUX, Mme Annick LOUVION, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, Mme Avida OULAHCE, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, M. Alain WALLART, Mme Monique PARENT, Mme Reine DEFRANCE, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain MENSION, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Johanne MASCLET, M. Henri JARUGA, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Christian ENTEM, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Frédéric CHEREAU (pouvoir à M. Jackie AVENEL), M. Daniel SELLIER (pouvoir à Mme Annick LOUVION), Mme Nadia BONY (pouvoir à M. Jean-Luc DEVRESSE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), M. Jean-Luc HALLE (pouvoir à M. Christian POIRET), M. Alain SEGOND (pouvoir à M. Claude HEGO), Mme Karine SKOTAREK (pouvoir à M. Alain MENSION), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE).

EXCUSÉS :

M. Jean-Michel MIROIR, M. Michel FACOMPTE, M. Lionel COURDAVAULT.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. Christian COURTECUISSÉ.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Pierre DEMOLON, Directeur de l'Archéosite et des Laboratoires de l'Archéologie Préventive, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle aménagement du territoire et environnement, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du Développement Economique, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur de l'Environnement et des Déchets, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologie Information Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs.

5 – Cohésion sociale

5.2 – Cohésion Sociale – Programmation complémentaire 2014

Dans le cadre l'appel à projet CUCS 2014, certaines actions n'ont pas été retenues au titre de la programmation 2014 ou ont obtenu un financement partiel lors du COPIL du 11 février 2014.

Lors de la commission cohésion sociale du 27 septembre, la CAD ayant validée la programmation de ces actions, les financements non accordés par l'Etat seront pris en charge en partie par la CAD pour les 4 actions suivantes.

1. Action « Pratiques culturelles via des ateliers permanents » portée par le Centre Socio Culturel de Dechy-

Action déposée par le Centre Socio Culturel de la Ville de Dechy dans le cadre de l'appel à projet CUCS 2014 mais non retenue lors du COPIL de validation CUCS du 11 février 2014.

L'action vise à mettre en place des ateliers d'arts ; faciliter l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Objectifs de l'action :

Promouvoir l'accès à la culture généraliste au sein de la commune,
Permettre l'utilisation de l'outil informatique pour des pratiques culturelles
Mobiliser les habitants autour d'une création artistique de qualité.

Coût total de l'action :	19 100,00 €
Participation de la CAD :	9 550,00 €
Participation de la Ville :	9 550,00 €

2. Action « Relais Emploi Formation » portée par le Centre Social de Waziers

Action déposée par le Centre Social de la Ville de Waziers dans le cadre de l'appel à projet CUCS 2014 ayant obtenue un financement minoré lors du COPIL de validation CUCS du 11 février 2014.

L'insertion sociale et professionnelle est une grande difficulté rencontrée par les jeunes. La majorité des jeunes sortie du système scolaire assez tôt, n'a pas d'activité et n'accède pas aux loisirs et à la culture. De ce fait, certains se retrouvent à errer dans la rue, livrer à eux même. Le rôle du Centre Social sera, dans un premier temps, de rencontrer ces jeunes puis d'identifier les freins à l'insertion sociale et professionnelle.

Le projet est un accompagnement individualisé pour une population qui a besoin de soutien. Cela se traduira par une aide à la rédaction de CV, de lettre de motivation, de préparation aux entretiens. Il s'agit de remobiliser des jeunes éloignés des dispositifs de droit commun.

L'autre rôle de cette action est de mobiliser toutes les institutions du monde de l'insertion pouvant apporter une réponse et vers lesquelles ces jeunes ne vont pas par manque d'information ou par découragement.

Objectifs de l'action :

Amener les jeunes vers une dynamique d'insertion commune,
Proposer des temps d'accompagnement aux jeunes de 16/25 ans,
Développer les liens avec les partenaires du monde de l'insertion autour des jeunes.

Coût total de l'action :	16 000,00 €
Participation de la CAD :	4 000,00 €
Participation de l'Etat :	4 000,00 €
Participation de la Ville :	8 000,00 €

3. Action communautaire - « Former et accompagner des acteurs relais pour la formation linguistique de proximité » portée par l'association Cultures et Libertés Nord - Renouveau

Action déposée par Cultures et Libertés Nord dans le cadre de l'appel à projet CUCS 2014 mais non retenue lors du COPIL de validation CUCS du 11 février 2014.

L'offre de formation linguistique de proximité s'est considérablement réduite au profit d'actions de formation réalisées en centre permanent dont le rythme est semi intensif voire intensif. Dès lors, des habitants issus des quartiers prioritaires ne trouvent pas d'offre de formation linguistique répondant à leurs besoins. Fort de ce constat, l'association a structuré un réseau de formateurs acteurs bénévoles (recrutement, formation et accompagnement) afin de proposer des ateliers sociolinguistiques en partenariat avec 9 structures relais de proximité (centres sociaux, associations) dans 7 communes du territoire de la CAD. Ces groupes de formation sociolinguistique sont une première étape dans le parcours d'apprentissage et d'insertion. L'atelier sociolinguistique basé sur le Français Langue d'Intégration (FLI) permet de mobiliser les publics issus de l'immigration dans une démarche d'insertion sociale par l'apprentissage de la langue à partir de situations du quotidien (administrations, santé, mobilité, sorties culturelles etc,...) et visant l'accès aux droits.

Objectifs de l'action :

Constituer, former et accompagner un réseau de 15 à 20 formateurs- acteurs bénévoles pour encadrer des groupes de personnes ayant besoin d'apprendre la langue française selon le label Français Langue d'Intégration.
Développer les compétences sociales des apprenants et les amener vers l'insertion socioprofessionnelle.

Coût total de l'action :	50 555,00 €
Participation de la CAD :	21 300,00 €
Fonds propres :	3 455,00 €
Autres financements (Département, Région) :	25 800,00 €

4. Action « Prévention des expulsions et des impayés de loyer » - LA SAUVEGARDE DU NORD- FERME DES VANNEAUX – renouvellement

Action intercommunautaire déposée par La Sauvegarde du Nord dans le cadre de l'appel à projet CUCS 2014 mais non retenue lors du COPIL de validation CUCS du 11 février 2014.

L'action vise à accompagner des ménages ayant reçus une assignation du tribunal en vue d'une expulsion. Pour aider à la résolution des problèmes, cet accompagnement social porte sur :

- un soutien « psychologique » : l'écoute prend ici tout son sens
- une forme de pédagogie « administrative » (tri des papiers importants, gestion du budget, etc.)
- une pédagogie « comportementale » (comment réagir face à tel ou tel courrier, quelle démarche suivre dans telle ou telle situation, etc.).
- de rassurer, et mobiliser la famille
- de maintenir ou rétablir les ménages dans leurs droits et de permettre un arbitrage plus juste du rapport propriétaire/locataire.
- de permettre d'entrer en contact avec le travailleur social référent des ménages et de s'assurer que chaque personne engagée sur le dossier, à commencer par l'habitant, connaisse le travail effectué par l'autre. Mais cette action a aussi un rôle d'information, de médiation et d'orientation auprès des intéressés,
- informer les ménages sur leurs droits et devoirs au regard de la situation et de son évolution,
- réaliser un diagnostic social de la situation, informer les ménages sur les aides sociales dont ils peuvent disposer,
- orienter les ménages vers les services compétents pour la mise en œuvre rapide des démarches sociales, administratives et juridiques,
- apporter des connaissances et des compétences plus fines dans le domaine des expulsions,
- soutenir et fournir un appui technique aux travailleurs sociaux afin de décloisonner les manières de travailler et de faire connaître les méthodes de chacun.

Le coût global est de :	44 972,00 €
La participation de la CAD est de :	13 334,00 €
La participation de la CCCO est de :	6 666,00 €
Autres financements (département, CAF)	24 972,00 €

La participation de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'élève à **48 184 €** pour le cofinancement de ces 4 actions.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'approuver les participations financières CAD précédemment présentées,
- d'autoriser le président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 MAI 2014

16/05/2014 - 11

Date de la convocation : 9 Mai 2014. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 49. Pouvoirs : 8

Le vendredi 16 Mai 2014 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme Nadine MORTELETTE, M. Patrick MASCLET, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Damien FRENOY, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Thérèse PARISSAUX, Mme Annick LOUVION, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, Mme Avida OULAHCE, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, M. Alain WALLART, Mme Monique PARENT, Mme Reine DEFRANCE, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain MENSION, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Johanne MASCLET, M. Henri JARUGA, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Christian ENTEM, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Frédéric CHEREAU (pouvoir à M. Jackie AVENEL), M. Daniel SELIER (pouvoir à Mme Annick LOUVION), Mme Nadia BONY (pouvoir à M. Jean-Luc DEVRESSE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), M. Jean-Luc HALLE (pouvoir à M. Christian POIRET), M. Alain SEGOND (pouvoir à M. Claude HEGO), Mme Karine SKOTAREK (pouvoir à M. Alain MENSION), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE).

EXCUSÉS :

M. Jean-Michel MIROIR, M. Michel FACOMPTE, M. Lionel COURDAVAULT.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. Christian COURTECUISSÉ.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Pierre DEMOLON, Directeur de l'Archéosite et des Laboratoires de l'Archéologie Préventive, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle aménagement du territoire et environnement, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du Développement Economique, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur de l'Environnement et des Déchets, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologie Information Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs.

6 – Questions diverses

6.1 – Règlement intérieur du Conseil communautaire

En application des dispositions prévues par le code général des collectivités territoriales (article L2121-8 par renvoi de l'article L5211-1), l'Assemblée délibérante de la CAD doit établir son règlement intérieur dans les 6 mois qui suivent son installation.

Le règlement qui est proposé a été établi sur la base du règlement intérieur adopté sous le précédent mandat ; ces 2 documents sont présentés dans le document synoptique joint en annexe.

→ **Le nouveau règlement reprend (comme le précédent) les dispositions qui doivent obligatoirement y figurer traitant des questions suivantes :**

Dispositions	Article du CGCT	Article du règlement intérieur
Conditions d'organisation du débat d'orientation budgétaire (orientations générales et engagements pluriannuels envisagés – évolutions et caractéristiques de l'endettement)	Art. L2312-1 par renvoi de l'art. L5211-36	Art.15
Conditions de consultation des projets de contrat ou de marché et pièces concernant un contrat de service public soumis à délibération	Art. L2121-12 par renvoi de l'art. L5211-1	Art. 4
Fréquence, règles de présentation et d'examen des questions orales exposées en séance par les élus	Art. L2121-19 par renvoi de l'art. L5211-1	Art. 6
Mission d'information (sur question d'intérêt communautaire) et d'évaluation (de service public communautaire) : règles de présentation et d'examen de demande de constitution – modalités de fonctionnement, composition, durée – conditions de remise du rapport	Art. L2121-22-1 par renvoi de l'art. L5211-1	Art. 25
Modalités du droit d'expression des élus n'appartenant pas à la majorité dans les bulletins d'information générale sur les réalisations et la gestion du Conseil communautaire	Art. L2121-27-1 par renvoi de l'art. L5211-1	Art. 26

→ **Les modifications apportées par le nouveau règlement en regard du précédent sont signalées dans le document joint en caractères gras italiques** (notamment ajout d'un article 27 : Groupes de conseillers communautaires)

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau, d'adopter le règlement intérieur présenté en annexe.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 MAI 2014

16/05/2014 - 12

Date de la convocation : 9 Mai 2014. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 49. Pouvoirs : 8

Le vendredi 16 Mai 2014 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme Nadine MORTELETTE, M. Patrick MASCLET, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Damien FRENOY, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Thérèse PARISSAUX, Mme Annick LOUVION, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, Mme Avida OULAHCE, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, M. Alain WALLART, Mme Monique PARENT, Mme Reine DEFRANCE, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain MENSION, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Johanne MASCLET, M. Henri JARUGA, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Christian ENTEM, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Frédéric CHEREAU (pouvoir à M. Jackie AVENEL), M. Daniel SELLIER (pouvoir à Mme Annick LOUVION), Mme Nadia BONY (pouvoir à M. Jean-Luc DEVRESSE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), M. Jean-Luc HALLE (pouvoir à M. Christian POIRET), M. Alain SEGOND (pouvoir à M. Claude HEGO), Mme Karine SKOTAREK (pouvoir à M. Alain MENSION), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE).

EXCUSÉS :

M. Jean-Michel MIROIR, M. Michel FACOMPTE, M. Lionel COURDAVAULT.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. Christian COURTECUISSÉ.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Pierre DEMOLON, Directeur de l'Archéosite et des Laboratoires de l'Archéologie Préventive, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle aménagement du territoire et environnement, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du Développement Economique, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur de l'Environnement et des Déchets, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologie Information Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs.

6 – Questions diverses

6.2 – Commission de travail « Finances » - Composition

Pour les affaires qui lui sont soumises et la préparation des décisions qui lui incombent, le Conseil communautaire peut former en son sein des commissions composées de conseillers, dans des domaines déterminés par le Conseil.

Le 18 avril 2014, le Conseil communautaire a souhaité constituer une commission de travail « finances ».

Il est proposé au Conseil de former cette commission de travail « finances » en procédant à la désignation des 15 membres la composant.

La composition de cette commission doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communautaire.

Le conseil peut décider à l'unanimité de ne pas procéder au vote à bulletin secret dans le cadre de ces désignations (article L 2121-21 du CGCT).

Le conseil communautaire,

- **DECIDE à l'unanimité d'approuver la constitution de la commission proposée,**
- **DECIDE à l'unanimité, suivant les dispositions prévues à l'article L 2121-21 du CGCT, de ne pas procéder au vote au scrutin secret pour la désignation des membres de la dite commission,**
- **ELIT à l'unanimité, les membres de la dite commission : Lionel BLASSEL, Francis FUSTIN, Claude HEGO, Monique PARENT, Alain WALLART, Christophe DUMONT, Alfred BOULAIN, Nacéra SOLTANI, Michel FACOMPRES, Jean-Jacques PEYRAUD, Jean-Michel MIROIR, Dominique RICHARD, Christian ENTEM, Jean-Luc DEVRESSE, Frédéric CHEREAU.**

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 MAI 2014

16/05/2014 - 13

Date de la convocation : 9 Mai 2014. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 49. Pouvoirs : 8

Le vendredi 16 Mai 2014 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme Nadine MORTELETTE, M. Patrick MASCLET, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Damien FRENOY, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Thérèse PARISSAUX, Mme Annick LOUVION, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, Mme Avida OULAHCENE, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, M. Alain WALLART, Mme Monique PARENT, Mme Reine DEFRANCE, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain MENSION, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Johanne MASCLET, M. Henri JARUGA, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Christian ENTEM, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Frédéric CHEREAU (pouvoir à M. Jackie AVENEL), M. Daniel SELLIER (pouvoir à Mme Annick LOUVION), Mme Nadia BONY (pouvoir à M. Jean-Luc DEVRESSE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), M. Jean-Luc HALLE (pouvoir à M. Christian POIRET), M. Alain SEGOND (pouvoir à M. Claude HEGO), Mme Karine SKOTAREK (pouvoir à M. Alain MENSION), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE).

EXCUSÉS :

M. Jean-Michel MIROIR, M. Michel FACOMPTE, M. Lionel COURDAVAULT.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. Christian COURTECUISSÉ.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Pierre DEMOLON, Directeur de l'Archéosite et des Laboratoires de l'Archéologie Préventive, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle aménagement du territoire et environnement, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du Développement Economique, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur de l'Environnement et des Déchets, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologie Information Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs.

6 – Questions diverses

6.3 – Commission de délégation de service public - Election

Suivant la programmation annoncée lors de sa séance du 18 avril 2014, le conseil communautaire est appelé à élire ce 16 mai 2014, les membres de la commission de délégation de service public (5 membres titulaires et 5 membres suppléants) qui intervient à plusieurs titres dans le cadre des procédures de DSP :

- *ouverture des plis contenant les candidatures et établissement de la liste des candidats admis à présenter une offre (article L1411-1 du CGCT),*
- *ouverture des plis contenant les offres et avis sur celles-ci (article L1411-5 du CGCT),*
- *avis sur tout projet d'avenant à une convention de délégation de service public entraînant une augmentation du montant global supérieur à 5% (article L1411-6 du CGCT)*

La composition et les règles d'élection des membres de la commission de délégation de service public (prévues aux articles L1411-5, D1411-3 à D1411-5 du CGCT), sont rappelées ci-après :

→ Membres à voix délibérative :

- l'autorité habilitée à signer les conventions de DSP (le Président de la CAD) ou son représentant, président,
- 5 membres titulaires et cinq membres suppléants élus en son sein par le conseil au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel *[Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir. En cas d'égalité de restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.]*

→ Membres à voix consultative :

- le comptable public
- le représentant du ministre chargé de la concurrence
- un ou plusieurs agents de la CAD désignés par le Président de la commission, en raison de leur compétence dans la matière qui fait l'objet de la délégation de service public.

Conformément aux dispositions prévues à l'article L2121-21 du CGCT, l'élection des membres titulaires et suppléants de la commission a lieu au scrutin secret sauf si tous les conseillers y renoncent.

Cette élection se déroulera après clôture des opérations de dépôt des listes effectuées selon les conditions arrêtées par le Conseil dans sa délibération du 18 avril 2014 :

- les listes, qui peuvent comporter moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir, doivent indiquer les noms et prénoms des candidats, aux postes de titulaires et de suppléants,
- les listes peuvent être déposées par courrier au siège social de la CAD, à l'intention du Président, pendant le délai séparant la convocation de la tenue du conseil,

→ les listes peuvent encore être déposées au cours de la séance du conseil.
→ pendant la séance, le Président, avant d'aborder la désignation des membres de cette commission, demande s'il reste des listes à déposer. Ensuite, après avoir reçu le cas échéant les dernières listes, il clôture les opérations de dépôt des listes puis procède au vote de désignation des membres de la commission.

Le conseil communautaire, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au vote au scrutin secret,

Considérant le résultat des opérations de dépôt des listes : une seule liste déposée,

ELIT :

Membres titulaires : Alain SEGOND, Jean-Paul FONTAINE, Martial VANDEWOESTYNE, Dominique RICHARD, Jean-Luc DEVRESSE.

Membres suppléants : Jean-Luc HALLE, Christian DORDAIN, Patrick MERCIER, Claudine PARNETZKI, Nadia BONY.

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 MAI 2014

16/05/2014 - 14

Date de la convocation : 9 Mai 2014. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 49. Pouvoirs : 8

Le vendredi 16 Mai 2014 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme Nadine MORTELETTE, M. Patrick MASCLET, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Damien FRENOY, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Thérèse PARISSAUX, Mme Annick LOUVION, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, Mme Avida OULAHCENE, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, M. Alain WALLART, Mme Monique PARENT, Mme Reine DEFRANCE, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain MENSION, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Johanne MASCLET, M. Henri JARUGA, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Christian ENTEM, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Frédéric CHEREAU (pouvoir à M. Jackie AVENEL), M. Daniel SELLIER (pouvoir à Mme Annick LOUVION), Mme Nadia BONY (pouvoir à M. Jean-Luc DEVRESSE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), M. Jean-Luc HALLE (pouvoir à M. Christian POIRET), M. Alain SEGOND (pouvoir à M. Claude HEGO), Mme Karine SKOTAREK (pouvoir à M. Alain MENSION), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE).

EXCUSÉS :

M. Jean-Michel MIROIR, M. Michel FACOMPRES, M. Lionel COURDAVAULT.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. Christian COURTECUISSÉ.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Pierre DEMOLON, Directeur de l'Archéosite et des Laboratoires de l'Archéologie Préventive, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle aménagement du territoire et environnement, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du Développement Economique, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur de l'Environnement et des Déchets, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologie Information Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs.

6 – Questions diverses

6.4 – Désignation des représentants de la CAD au SISID

La Communauté d'agglomération du Douaisis assume au titre de ses compétences facultatives la « Prise en charge des dépenses relatives à la gestion administrative et financière des structures inhérentes au service de secours et de lutte contre l'incendie »

Or, 19 de nos communes membres adhéraient au SISID (Syndicat intercommunal de secours et de lutte contre l'incendie du Douaisis) avant le 1^{er} janvier 2014.

Conformément à l'article L5216-7 du CGCT, dans cette situation la CAD se trouve de droit en représentation-substitution de celles de ses communes membres antérieurement adhérentes au SISID.

Il revient à la CAD de désigner ses représentants à ce syndicat, soit 37 délégués titulaires et 37 délégués suppléants.

Pour l'élection des délégués de la CAD, le choix de l'organe délibérant de la CAD peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre, conformément aux dispositions de l'article L5711-1 du CGCT.

Les délégués sont élus au scrutin secret et uninominal, à la majorité absolue.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Au terme des opérations de vote, sont élus au 1^{er} tour, à l'unanimité :

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Christian POIRET	Maurice PAMART
Freddy RAZNY	Pierrette BACHELET
Jean-Louis QUINT	Jean-Luc HALLE
Michel PEDERENCINO	Christian SEIGNIEZ
Jean-Marie QUINTARD	Gaetane LEPREUX
Guy BEAUMONT	Thierry BOURY
Alain SEGOND	Edith BOUREL
Fernand BREVART	Serge PAUQUET
Florence BEC	Bernard BAREL

Simon FUDALA	Danièle COLBEAU
Patrick CHINA	René DRUVANT
Gérard DEROULERS	Annie GAUSMAND
Bernard RICHARD	Laurent ILSKI
Jean-Jacques PEYRAUD	Thierry FAIDHERBE
Claude JASPARD	Véronique PERU
Jean-Luc JOUVENET	Freddy DELVAL
Francis ROBILLIART	Christian HATU
Robert STREZLECKI	Latifa MARROUFI
David VENDEVILLE	Bertrand SIX
Joel CAYET	David TAILLAR
Christophe DUMONT	Jean-Claude DESMENEZ
Jean-Michel ZABINSKI	Jean-Louis POPULAIRE
Serge GIBERT	Patrick MASCLET
Michel FACOMPRES	Florence GERARD
Alfred BOULAIN	Nadine LOBRY
Jacques MICHON	Dominique RICHARD
Odile HAGE	Brigitte BONNAFFE-LERICHE
Marie-Pascale SALVINO	Freddy KACZMAREK
Nadine MORTELETTE	Jacques ELIAS
Maryline LUCAS	Jean-Michel MIROIR
Romuald SAENEN	Mohamed KHERAKI
Avida OULAHCENE	Hocine MAZY
Daniel SELLIER	Pascal PRETRES
Jean-Luc DEVRESSE	Jean-Michel LEROY
Nadia BONY	Monique AMGHAR
Gilles POULAIN	Freddy TURBELIN
Enzo MONACHINO	Donatien DUCATILLON

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 MAI 2014

16/05/2014 - 15

Date de la convocation : 9 Mai 2014. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 49. Pouvoirs : 8

Le vendredi 16 Mai 2014 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme Nadine MORTELETTE, M. Patrick MASCLET, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Damien FRENOY, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Thérèse PARISSAUX, Mme Annick LOUVION, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, Mme Avida OULAHCE, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, M. Alain WALLART, Mme Monique PARENT, Mme Reine DEFRANCE, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain MENSION, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Johanne MASCLET, M. Henri JARUGA, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Christian ENTEM, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Frédéric CHEREAU (pouvoir à M. Jackie AVENEL), M. Daniel SELLIER (pouvoir à Mme Annick LOUVION), Mme Nadia BONY (pouvoir à M. Jean-Luc DEVRESSE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), M. Jean-Luc HALLE (pouvoir à M. Christian POIRET), M. Alain SEGOND (pouvoir à M. Claude HEGO), Mme Karine SKOTAREK (pouvoir à M. Alain MENSION), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE).

EXCUSÉS :

M. Jean-Michel MIROIR, M. Michel FACOMPTE, M. Lionel COURDAVAULT.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. Christian COURTECUISSÉ.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Pierre DEMOLON, Directeur de l'Archéosite et des Laboratoires de l'Archéologie Préventive, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle aménagement du territoire et environnement, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du Développement Economique, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur de l'Environnement et des Déchets, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologie Information Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs.

6 – Questions diverses

6.5 – Désignation des représentants de la CAD à l'association « Mission Locale pour l'emploi des jeunes dans le Douaisis »

La CAD est membre de l'association mission locale pour l'emploi des jeunes dans le Douaisis ; cette association a pour but :

- de promouvoir l'accueil, l'information et l'orientation des jeunes de 16 à 25 ans, directement ou par l'intermédiaire d'antennes.
- d'aider à construire un parcours d'insertion sociale et professionnelle de ces jeunes et d'en assurer le suivi.
- de favoriser la concertation entre les différentes institutions et les acteurs de la formation, l'emploi, la vie quotidienne (santé, logement, transport, loisirs...), la citoyenneté.
- de mettre en place des actions spécifiques dans ces différents domaines.

La Communauté d'agglomération du Douaisis est représentée au sein de cette association par 10 membres titulaires et 10 membres suppléants désignés par leur Assemblée délibérante (article 7 des statuts de l'association - articles L2121-33 du CGCT, par renvoi de l'article L5211-1 du même code).

Cette désignation se fait dans les conditions de droit commun présidant aux délibérations du conseil, à la majorité absolue des suffrages exprimés et à bulletin secret. Le conseil peut décider à l'unanimité de ne pas procéder au vote à bulletin secret dans le cadre de ces désignations (article L 2121-21 du CGCT).

Le Conseil communautaire est invité à procéder à la désignation des représentants de la CAD à la « Mission Locale pour l'emploi des jeunes dans le Douaisis »

Le Conseil communautaire, après avoir décidé unanimement de ne pas procéder au scrutin secret pour les désignations à opérer, ELIT à l'unanimité les représentants de la CAD à l'association « Mission Locale pour l'emploi des jeunes dans le Douaisis » :

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Jean-Luc HALLE	Marylise FENAIN
Jean-Claude DHALLUIN	Alain WALLART
Cosette MARQUETTE	Nicole DESCAMPS
Fatima LESPAGNOL	Henri JARUGA
Alfred BOULAIN	Caroline SANCHEZ
Reine DEFRANCE	Jean-Jacques PEYRAUD
Maryline LUCAS	Romuald SAENEN
Brigitte BONNAFFE-LERICHE	Nadine MORTELETTE
Avida OULAHCENE	Daniel SELLIER
Jean-Michel SZATNY	Christian ENTEM

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 MAI 2014

16/05/2014 - 16

Date de la convocation : 9 Mai 2014. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 49. Pouvoirs : 8

Le vendredi 16 Mai 2014 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme Nadine MORTELETTE, M. Patrick MASCLET, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Damien FRENOY, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Thérèse PARISSAUX, Mme Annick LOUVION, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, Mme Avida OULAHCE, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, M. Alain WALLART, Mme Monique PARENT, Mme Reine DEFRANCE, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain MENSION, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Johanne MASCLET, M. Henri JARUGA, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Christian ENTEM, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Frédéric CHEREAU (pouvoir à M. Jackie AVENEL), M. Daniel SELLIER (pouvoir à Mme Annick LOUVION), Mme Nadia BONY (pouvoir à M. Jean-Luc DEVRESSE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), M. Jean-Luc HALLE (pouvoir à M. Christian POIRET), M. Alain SEGOND (pouvoir à M. Claude HEGO), Mme Karine SKOTAREK (pouvoir à M. Alain MENSION), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE).

EXCUSÉS :

M. Jean-Michel MIROIR, M. Michel FACOMPTE, M. Lionel COURDAVAULT.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. Christian COURTECUISSÉ.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Pierre DEMOLON, Directeur de l'Archéosite et des Laboratoires de l'Archéologie Préventive, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle aménagement du territoire et environnement, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du Développement Economique, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur de l'Environnement et des Déchets, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologie Information Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs.

6 – Questions diverses

6.6 – Conseil d'administration de Gayant Expo – Modification du représentant d'une structure membre

Par délibération en date du 18 avril 2014, le Conseil communautaire a arrêté comme suit la composition du Conseil d'administration de la Régie Gayant EXPO :

→ **Membres du Conseil communautaire :**

<u>Titulaire</u>	<u>Suppléant</u>
M. Lionel COURDAVAULT	M. Didier TASSEL
Mme Marylise FENAIN	Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER
M. Francis FUSTIN	M. Pascal GEORGE
M. Alfred BOULAIN	Mme Caroline SANCHEZ
M. Jean-Paul FONTAINE	Mme Fatima LESPAGNOL
M. Jean-Michel SZATNY	M. Jean-Luc DEVRESSE
M. Dominique RICHARD	Mme Marie-Pascale SALVINO

→ **Membres extérieurs :**

M. Michel HERMANT, Président de l'association Les Entrepreneurs
M. Philippe BAZIN, Membre de l'antenne douaisienne de la Chambre des métiers
M. Frédéric BOULARD, Directeur du Théâtre et du Conservatoire de Douai

Suite à la demande de la Chambre des métiers, il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- de remplacer M. Philippe Bazin par M. Henry-Luc SPRIMONT.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 MAI 2014

16/05/2014 - 17

Date de la convocation : 9 Mai 2014. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 49. Pouvoirs : 8

Le vendredi 16 Mai 2014 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme Nadine MORTELETTE, M. Patrick MASCLET, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Damien FRENOY, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Thérèse PARISSAUX, Mme Annick LOUVION, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, Mme Avida OULAHCENE, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUFS, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, M. Alain WALLART, Mme Monique PARENT, Mme Reine DEFRANCE, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain MENSION, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Johanne MASCLET, M. Henri JARUGA, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Christian ENTEM, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Frédéric CHEREAU (pouvoir à M. Jackie AVENEL), M. Daniel SELLIER (pouvoir à Mme Annick LOUVION), Mme Nadia BONY (pouvoir à M. Jean-Luc DEVRESSE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), M. Jean-Luc HALLE (pouvoir à M. Christian POIRET), M. Alain SEGOND (pouvoir à M. Claude HEGO), Mme Karine SKOTAREK (pouvoir à M. Alain MENSION), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE).

EXCUSÉS :

M. Jean-Michel MIROIR, M. Michel FACOMPTE, M. Lionel COURDAVAULT.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. Christian COURTECUISSÉ.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Pierre DEMOLON, Directeur de l'Archéosite et des Laboratoires de l'Archéologie Préventive, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle aménagement du territoire et environnement, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du Développement Economique, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur de l'Environnement et des Déchets, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologie Information Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs.

6 – Questions diverses

6.7 – Indemnité du receveur

Au cours du précédent mandat, monsieur Jean-Pierre Huchette, Receveur de la Communauté, a apporté dans le cadre de ses fonctions, conseil et assistance à la CAD en matière budgétaire, économique financière et comptable.

A ce titre, Monsieur Huchette a bénéficié, suivant délibération du Conseil communautaire, d'une indemnité de conseil au taux plein arrêtée selon les conditions et dans les formes fixées par l'arrêté du 16 décembre 1983.

Lorsque l'assemblée délibérante est renouvelée, cette dernière peut reconduire expressément l'indemnité de conseil du Receveur.

En considération du concours que Monsieur Jean-Pierre Huchette prête à la CAD, il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'attribuer à monsieur Huchette, Receveur de la CAD, l'indemnité de conseil au taux plein dont il peut bénéficier, à compter du début du présent mandat et pour toute sa durée,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET